

# Des ruches pour la biodiversité

Publié le 06/02/2019 à 04:55 | Mis à jour le 06/02/2019 à 04:55



Remise des ruches dans les locaux techniques de Savigny-Lévescault.

© Photo NR

Mis en place par l'association Abeilcales (1), dont le siège est à la mairie de Savigny-Lévescault et porté par Grand Poitiers, le dispositif « Mon village, mon quartier, espace de biodiversité » accompagnant la découverte de la biodiversité de proximité, permet à chacun, collectivités territoriales, familles, enfants, associations, entreprises, agriculteurs, de s'approprier son territoire en vue de s'impliquer dans la gestion d'un bien commun : la biodiversité.

En ce jeudi 31 janvier en présence du maire, Guy Andrault, avait lieu dans les locaux techniques de Savigny-Lévescault la remise de ruches pédagogiques. Elles deviennent la propriété des communes qui adhèrent au projet. Elles sont idéalement situées sur une zone ombragée d'un espace communal facile d'accès pour les élèves des écoles alentours, avec un espace fleuri incluant un point d'eau. Les ruches sont gérées par les communes sur le long terme pour favoriser les échanges entre les apiculteurs locaux, les habitants volontaires, les élus, etc. Les ruches seront peintes par les enfants des classes adhérentes au projet. L'installation des essaims dans les ruches se fera fin mars et la récolte du miel et la « fête des abeilles » en mai, juin ou septembre.

(1) Elle se charge de promouvoir et d'accompagner la mise en œuvre du dispositif auprès des communes adhérentes grâce à des animations dans les écoles, les villages, l'accueil d'un rucher pédagogique communal, la distribution d'abris à insectes ou la mise en place au niveau communal d'un "carré pour la biodiversité" (sans interventions humaines) et de prairies fleuries.

